



Maison de la Chasse,  
de la Nature et de la Faune Sauvage,  
142 Imp. des Glaises,  
74350 Villy-le-Pelloux

**04 50 46 89 21**  
**chasseurs74.fr**





# RAPPORT D'ACTIONS

2022

2023



# SOMMAIRE

**03 ÉDITO**

**04 LA FÉDÉRATION**

**06 LA COMMUNICATION**

**08 LES FORMATIONS**

**10 CONTRATS  
PLURIANNUELS  
D'OBJECTIFS**

**13 TECHNIQUE  
CYNÉGÉTIQUE**

**14 DOSSIERS  
ENVIRONNEMENTAUX**

**15 ÉCOCONTRIBUTION**

## RAPPORT D'ACTIONS 2022-2023

**Directeur de publication**  
Philippe ARPIN

**Rédacteur en chef**  
Guillaume COURSAT

**Publicité**  
FÉDÉRATION DES CHASSEURS  
DE LA HAUTE-SAVOIE  
142 impasse des Glaises  
74350 VILLY-LE-PELLOUX  
Tél. 04 50 46 89 21

**Imprimerie**  
Photoplan  
9bis Rue de Malaz,  
74600 Seynod  
04 50 57 25 09

**Réalisation**  
Agence Félix Création  
Guillaume COURSAT  
Fédération des chasseurs  
de la Haute-Savoie  
<http://www.chasseurs74.fr>



## ÉDITO

# RAPPORT D'ACTIONS 2022-2023

Je suis heureux de vous présenter **le rapport d'actions de la Fédération des chasseurs** de la Haute-Savoie pour les années 2022 et 2023. Ce document non exhaustif témoigne de notre **engagement pour les territoires**, mais aussi pour la **préservation de la faune, de la biodiversité et de la chasse dans notre beau département**.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une **équipe dynamique et investie**, mais également sur des **partenariats solides avec des acteurs du territoire engagés**. En effet, le partage est au cœur de notre démarche. Nous croyons en la complémentarité des compétences et des ressources pour mener à bien nos actions. Grâce à ce travail partenarial, nous avons pu mettre en place des **actions concrètes** pour améliorer encore la chasse responsable, pour parfaire la connaissance de la faune sauvage, pour restaurer et réhabiliter les milieux naturels, pour favoriser le fonctionnement de la nature ou encore pour sensibiliser les scolaires et le grand public aux enjeux de la **biodiversité** et au partage de la nature.

Ensemble, nous avons réussi à faire **avancer la cause de la conservation de la nature et celle du chasseur acteur d'un avenir**.

**durable** des territoires. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces actions, particulièrement la **Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie**. C'est grâce à votre soutien et à votre implication que nous pouvons agir efficacement et avec le pragmatisme qui nous caractérise.

Nous sommes convaincus que c'est en partageant nos savoirs, nos ressources et nos expériences que nous pourrons faire avancer la cause de la protection de la nature et la préservation des territoires. En continuant à travailler ensemble, nous laisserons un héritage précieux aux générations futures.

**Ensemble, continuons à préserver la richesse de notre patrimoine naturel. Continuons à œuvrer pour la promotion d'une chasse durable et respectueuse de la faune, de la flore et des autres utilisateurs de la nature.**

Merci pour votre engagement et votre confiance.

Bonne lecture.

**“LAISSER  
UN HÉRITAGE  
PRÉCIEUX AUX  
GÉNÉRATIONS  
FUTURES”**

André Mugnier  
Président

# LA FÉDÉRATION

## UNE VIE BIEN REMPLIE

Association Loi 1901 dépositaire de missions de service public, la Fédération s'appuie sur un conseil d'administration de 16 élus, qui déterminent la politique fédérale mise en œuvre par l'équipe professionnelle. Répartis géographiquement et coordonnateurs de 1 ou 2 pays cynégétiques du département, ces élus sont assistés dans leur tâche par un technicien référent. Mais pas que !

**“UN CHASSEUR  
SACHANT CHASSER,  
CELA PASSE PAR  
UNE FÉDÉRATION  
QUI SAIT FÉDÉRER”**

### UN VRAI SENS DE L'OUVERTURE

Avec **4 CDD** ou emplois civiques en renfort des équipes fédérales et **21 stagiaires** pris en charge et encadrés entre 2022 et 2023, la Fédération est un formidable lieu de formation, d'apprentissage et de partage.

**EN PERSONNES,  
LA MAISON DE  
LA CHASSE ET DE  
LA FAUNE SAUVAGE  
DE VILLY-LE-PELLOUX  
C'EST :**

- **1 directeur** et un directeur adjoint
- **5 collaborateurs** en charge de la **comptabilité** et des **dossiers administratifs**
- **9 collaborateurs** aux services **technique & environnement**
- **2 collaborateurs** en charge de la **communication**

**EN CHIFFRES,  
LA CHASSE EN  
HAUTE-SAVOIE  
C'EST :**

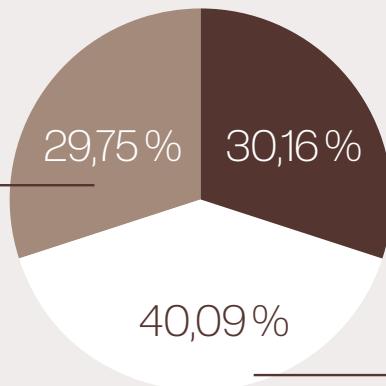
- **261 ACCA**
- **25 AICA**
- **20 Chasses** privées et **31 forêts** domaniales
- **7 713 Chasseurs** dont 350 femmes chasseresses
- Moyenne d'âge :  
**52 ans** pour les hommes /  
**40 ans** pour les femmes



### LE BÉNÉVOLAT DES CHASSEURS : UNE CHANCE IMMENSE POUR LA NATURE

Plus qu'une passion, la chasse est un engagement pour la nature. En atteste l'enquête réalisée chaque année auprès des présidents des sociétés de chasse, avec, pour 2022 / 2023, un bénévolat des chasseurs de 24 656 jours, soit près de 3 jours et demi par chasseur. Le tout valorisé à 3 747 836 €. Chapeau bas !

Gestion des habitats et des milieux :  
**7335 jours**  
Bénévolat valorisé à  
**1114 938 €**



Activités sociales et culturelles :  
**7436 jours**  
Bénévolat valorisé à  
**1130 277 €**

Gestion du gibier et de la faune sauvage :  
**9 885 jours**  
Bénévolat valorisé à  
**1502 261 €**

## LA GESTION ADMINISTRATIVE DES ACCA : UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

La gestion des ACCA en Haute-Savoie a représenté **80 jours de travail** pour la Fédération en 2023. Cela comprend la coordination administrative, mais aussi la gestion des réserves de chasse et de faune sauvage. En 2022 et 2023, **47 décisions administratives** ont été prises. Concernant le plan de chasse, délégation de service public, le Président de la Fédération des chasseurs a entériné **399 décisions plan de chasse chamois et mouflons en 2022 et 539 décisions plan de chasse chevreuil en 2023.**



## LA VEILLE JURIDIQUE : UNE MISSION STATUTAIRE

Dans un contexte sociétal où la remise en cause des lois et règles établies semble de mise, où le contentieux est préféré à la concertation et où actions de chasse et actions en justice vont de plus en plus souvent de pair, la Fédération est sur tous les fronts et la veille juridique est loin d'être une mission de tout repos. En attestent les instructions et recours en cours :

### 2022...

#### DIVAGATION DES CHIENS

Instruction d'une procédure dressée à Chamonix, avec condamnation d'un des protagonistes et reconnaissance du préjudice subi par l'ACCA de Chamonix.

#### BRACONNAGE

Condamnation d'un chasseur pour non-respect du plan de chasse tétras-lyre et reconnaissance du préjudice subi par l'ACCA des Contamines-Montjoie et la Fédération.

Deux décisions de suspension du droit de chasser par le président de la Fédération sur le territoire de l'ACCA de Seythenex.

#### SÉCURITÉ

Condamnation du chasseur à l'origine de l'accident de chasse du 28 octobre 2021 à Vallières par le Tribunal d'Annecy - Condamnation pénale d'un contrevenant aux règles de sécurité, sur le territoire de l'ACCA de Cranves-Sales.

#### GESTION DES TERRITOIRES DE CHASSE

Rejet d'une demande d'opposition cynégétique sur le territoire de l'ACCA du Reposoir. Contestation de cette décision en cours d'instruction.

### ...2023

#### PLANS DE CHASSE

Un recours en cours d'instruction pour excès de pouvoir de l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) contre le Préfet concernant l'arrêté annuel fixant les minima et maxima d'attribution de plan de chasse pour le chamois, le chevreuil, le cerf et le mouflon.

Un recours sommaire introduit par la Fédération auprès du Conseil d'Etat à l'encontre de l'ordonnance de suspension de la chasse au tétras-lyre et la bartavelle par le Tribunal administratif de Grenoble, suite à une requête en référé de l'Association ONE VOICE à l'encontre du Préfet et de la Fédération.

#### SÉCURITÉ

Condamnation pénale suite à l'accident de chasse de Monnetier-Mornex l'automne précédent.

Une plainte déposée par la Fédération et l'ACCA suite à une infraction de chasse pour non-respect des règles de sécurité sur le territoire de la commune des Clefs.

Une procédure de faute grave engagée par l'ACCA et une décision de sanction de la Fédération en cours suite à un tir dangereux à Seythenex.

# LA COMMUNICATION

## UN SACRÉ SENS DU PARTAGE

**“A L’HEURE DU DIGITAL, LE SENS DU PARTAGE CHER AUX CHASSEURS EST UN ATOUT ESSENTIEL POUR VALORISER NOTRE IMAGE.”**

Entre 2022 et 2023, près de 470 jours de travail ont été affectés à la communication en interne comme à l'externe, à laquelle il convient d'ajouter la mission de sensibilisation et d'information contenue dans le dossier dédié soutenu par l'écocontribution.

### UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE, POUR SE FAIRE BIEN VOIR

L'identité visuelle de la Fédération a changé. Plus moderne, elle conserve le tétras-lyre et le chamois ; deux emblèmes de notre engagement pour la nature et de l'ancrage à notre histoire et à notre origine.

Les couleurs rappellent nos territoires et le rouge notre attachement à la Haute-Savoie.

« L'instinct nature » qui nous caractérise est sa nouvelle signature.



### SUR PAPIER : LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD

Il est le symbole historique de la communication avec les chasseurs. Trois numéros ont rythmé les années (avril, août et décembre), représentant près de 60 jours de travail par an. Si les informations nationales, régionales et surtout départementales structurent le magazine, les retours d'expérience des pays cynégétiques et les interviews de partenaires sont des sujets appréciés des quelques 9000 abonnés.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR CRÉER DU LIEN



L'information en temps réel est devenue la règle et les réseaux en sont les principaux vecteurs. La Fédération des chasseurs y est très active avec une page **Facebook** très dynamique suivie par près de 10 000 followers. Chaque année, plusieurs centaines d'actualités sont mises en ligne ou relayées sur la page Facebook de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie.

**Instagram**, le réseau social plébiscité par la jeunesse a pris son envol avec près de 1500 followers.

Quant au site Internet de la Fédération ([www.chasseurs74.fr](http://www.chasseurs74.fr)), il reste un excellent outil d'information et de promotion. L'actualisation de son contenu en continu participe à une fréquentation accrue par les internautes.



Rendez-vous est pris  
le 20 octobre 2024.

© Guillaume Coursat-fdchs

## «UN DIMANCHE À LA CHASSE» POUR CHASSER LES IDÉES REÇUES

Chaque année **depuis 2015**, cette journée nationale de découverte a lieu le **3<sup>ème</sup> dimanche du mois d'octobre**. En 2022 et 2023, **74 sociétés** de chasse ont accueilli **332 non-chasseurs**, pour les inviter à découvrir la chasse telle qu'elle se pratique sur le terrain. Les retours d'expérience des participants montrent que ces journées changent positivement l'image de la chasse. Ceux des chasseurs accueillants confirment le plaisir qu'ils ont à expliquer leurs passions.

## LA COMMUNICATION INTERNE : POUR NOUS SUIVRE À LA TRACE

Entre l'**accueil** permanent dans les locaux de la Fédération et au **téléphone**, l'envoi de **mails** réguliers grâce à la tenue du fichier d'adresses électroniques et le site intranet à disposition des responsables de sociétés de chasse, la Fédération est bien armée pour échanger et transmettre l'ensemble des éléments nécessaires à une gestion efficiente de la pratique cynégétique et des territoires de chasse.



## SUR LE TERRAIN : LA REMORQUE PÉDAGOGIQUE DE LA FÉDÉRATION

**Mis à la disposition des ACCA**, cet outil d'information et de **sensibilisation** s'invite au cœur des événements communaux ou fêtes de villages. En 2022 et 2023 elle a animé **24 manifestations** et a permis de montrer les richesses de la faune sauvage qui nous entourent, d'expliquer la chasse et l'engagement des chasseurs pour la nature.

## LA PRESSE POUR FAIRE BONNE IMPRESSION

**Médias grand public, la presse départementale quotidienne et ses relais numériques sont des supports permettant de toucher le plus grand nombre.** Tout au long de l'année, les communiqués et dossiers de presse envoyés aux rédactions et la parution de nombreux articles et reportages participent à valoriser les actions des chasseurs et informer le grand public sur leurs engagements pour la sauvegarde des territoires et de la biodiversité. Pour l'ouverture de la chasse, l'organisation d'une conférence de presse et la richesse des échanges avec des journalistes nombreux et diversifiés montrent des changements de perception qui s'opèrent.



© Guillaume Coursat-fdchs

# PLUS D'UNE FORMATION DANS NOTRE SAC

**“PASSION À LARGE SPECTRE, LA CHASSE EST UN ART  
QUI EXIGE DES COMPÉTENCES CIBLÉES.”**

Engagés pour la nature et les territoires, les chasseurs ont accès à une formation continue qui leur permet de monter en compétence et de performer sur des axes aussi variés que la sécurité à la chasse, la gestion locale de la pratique cynégétique, l'hygiène de la venaison, la surveillance des territoires ou encore la découpe du gibier.



© Clément Gamain - fdchs

## CHASSER C'EST PERMIS !

Mission de service public fondamentale de la Fédération, la formation permis de chasser débouche sur un examen en deux parties : théorique et pratique. Entre la gestion administrative des candidats, la formation et l'accompagnement des candidats, plus de **150 jours par an sont consacrés à cette mission** ; soit 317 jours entre 2022 et 2023. Sur les deux années, 18 sessions ont été organisées pour former 931 candidats. 625 ont été reçus à l'examen proposé par l'OFB.

## FORMATION SÉCURITÉ DÉCENNALE : UN PASSAGE OBLIGÉ

Depuis la loi chasse de 2020, la formation décennale à la sécurité (rappel de l'ensemble des aspects sécuritaires de la chasse) est une **formation obligatoire et gratuite pour tous les chasseurs. Sont concernées par cette formation les personnes ayant un permis de chasser depuis au moins 10 ans**. En 2022 et 2023, 1100 chasseurs ont été formés ; 82 en soirées de formations présentielles et 1018 en distanciel sur Internet. À ce jour, un total de 1266 chasseurs ont été formés.

## CHASSEURS, MAIS PAS QUE !

- Formation présidents ACCA, AICA :** elle permet aux nouveaux présidents de sociétés de chasse de connaître leurs droits et leurs devoirs tout au long de l'année. Entre 2022 et 2023, une session a été organisée, permettant à 19 nouveaux présidents d'appréhender au mieux leurs nouvelles fonctions.
- Formation initiale garde particulier :** dispensée par la Fédération, les gardes particuliers et l'OFB, elle permet à un chasseur volontaire de devenir garde particulier après une assermentation par le tribunal d'instance. En 2022 et 2023, 8 sessions ont été organisées et 52 chasseurs ont été formés. L'agrément étant renouvelable tous les 5 ans, une formation spécifique est organisée en Haute-Savoie. En 2022 et 2023, 3 sessions ont été organisées et 71 gardes particuliers ont pu être renouvelés.



## LA CHASSE : MODE D'EMPLOI

### FORMATION CHASSE À L'ARC :

Elle permet aux titulaires d'un permis de chasser de pouvoir chasser à l'arc. C'est l'Association des Chasseurs à l'Arc de la Haute-Savoie qui la dispense. En 2022 et 2023, 4 sessions ont été organisées et 90 chasseurs formés.

### FORMATION AUX TIRS EN RÉSERVE :

Formation de terrain très pointue sur la connaissance et la reconnaissance des chamois, elle permet à des chasseurs passionnés d'être accompagnateurs de tirs sélectifs en réserve. 3 sessions organisées / 126 chasseurs formés.

### FORMATION « LOUP » :

Dispensée par la Fédération et l'OFB, elle est nécessaire à tous les chasseurs qui souhaitent soutenir les éleveurs et participer aux tirs de défenses simples et tirs de défense renforcés, ordonnés par le Préfet. En 2022 et 2023, 3 soirées de formation ont été organisées et 111 chasseurs formés.

### FORMATION CONDUCTEURS CHIENS D'ARRÊT :

Spécifique, cette formation permet aux chasseurs, détenteurs de chien(s) d'arrêt de pouvoir participer aux échantillonnages de nichées de tétras-lyre, bartavelle et lagopède alpin. En 2022 et 2023, 2 formations ont permis de former 25 chasseurs.

### FORMATION À L'AGRÉMENT DE PIÉGEAGE :

Obligatoire pour pouvoir piéger, selon des règles législatives spécifiques, les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), cette formation a donné lieu à 4 sessions entre 2022 et 2023, avec 68 candidats formés.

### FORMATION DE REMISE À NIVEAU PIÉGEAGE :

Mise à niveau sur la réglementation, la pratique du piégeage et la régulation des corneilles noires, cette formation s'adresse annuellement aux piégeurs agréés, aux détenteurs d'un permis ESOD et aux gardes particuliers. En 2022 et 2023, 2 sessions ont été organisées et 19 personnes ont été formées.

### FORMATION DÉCOUPE DE LA VENAISON :

Dispensée par un boucher professionnel, cette formation permet au chasseur d'acquérir les bonnes techniques pour la découpe du gibier. En 2022 et 2023, 12 sessions ont permis de former 64 chasseurs.

### FORMATION HYGIÈNE ET VENAISON :

Elle enseigne les techniques d'éviscération et l'aptitude à réaliser les premiers contrôles sanitaires de la venaison. Entre 2022 et 2023, 115 chasseurs ont été formés au cours de 11 sessions.

© Christophe Cailler



© Guillaume Coursat-fdchs



En partenariat très étroit avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie, collectivités locales très engagées pour les territoires, la Fédération orchestre et conduit des actions novatrices, qui concourent à améliorer les connaissances sur la faune sauvage et la qualité des habitats naturels, à concilier la préservation de l'environnement et les activités humaines ou encore à favoriser le partage harmonieux de la nature et la sécurité à la chasse.



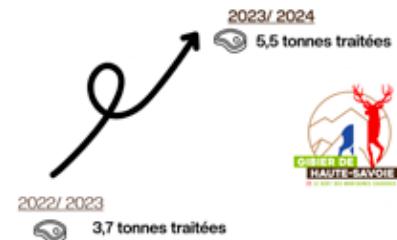
**“PARTAGER, CE N’EST PAS DIVISER : C’EST AVANCER COLLECTIVEMENT POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS COMMUNS.”**

## VALORISER LA VENAISON : UN CIRCUIT COURT QUI FAIT SON CHEMIN

Avec 7800 chasseurs, la Haute-Savoie, totalise 9300 grands gibiers prélevés en 2022 et plus de 180 tonnes de venaison. A la fois goûteuse, bio, locale, saine et diététique, la viande de gibier répond autant aux normes sanitaires qu’aux attentes des consommateurs et enjeux environnementaux. C'est pour mieux la valoriser que la Fédération des chasseurs a créé un atelier de transformation de la venaison unique en France.

2022 et 2023 ont été les années de lancement de l'atelier, qui a nécessité près de 230 jours

de travail, depuis la sensibilisation des ACCA pour fournir des carcasses jusqu'à la vente aux restaurateurs et aux bouchers des pièces de gibiers (détailées à la demande). Dans l'atelier, la qualité sanitaire de chaque carcasse est estampillée à la suite d'un contrôle vétérinaire rigoureux. Des chambres froides relais ont également été installées en des lieux stratégiques (Seytroux, Magland, Mieussy et Thônes) pour faciliter la collecte des carcasses mises à disposition par les ACCA.



En 2022 et 2023 : près de 10 tonnes de venaison ont été traitées et mises à la disposition du public haut-savoyard.

## FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CHASSEURS & RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UN PARTENARIAT DURABLE

Via la Fédération Régionale des Chasseurs, la Région AURA soutient les chasseurs dans leurs **engagements pour la nature**. En Haute-Savoie, en 2022 et 2023, près de 250 jours de travail ont été nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par cette convention. L'installation de 156 postes de tirs surélevés (ou miradors) pour favoriser la sécurité à la chasse a accompagné des missions plus techniques comme les études génétiques sur le lièvre variable ou le suivi de l'extension géographique des grands prédateurs (loup, lynx). Dans le cadre de cette convention, la mise en place d'un réseau départemental de points de collectes de déchets de venaison se poursuit depuis 2016.

## FAIRE DES DÉCHETS DE LA CHASSE UNE RESSOURCE

En Haute-Savoie, on estime entre **80 et 100 tonnes**, le volume des déchets organiques liés à la chasse (tête, os, peaux et viscères). Souvent laissés dans la nature, enterrés ou se retrouvant parfois dans les ordures ménagères, la Fédération départementale des chasseurs a souhaité, avec le soutien de la Région, s'engager dans une démarche innovante de collecte et de traitement de ces déchets. Objectif : mettre à la disposition de toutes les sociétés de chasse un point de collecte avec des bacs de récupération et chambre froide négative de conservation. Les communautés de communes, en charge

de la gestion des déchets et séduites par la démarche, ont souvent été parties prenantes de cette opération départementale unique.



### RÉSULTATS :

En 2022 et 2023, **11 points de collecte supplémentaires** ont été installés, portant leur nombre total à 19. Ce maillage départemental permet aujourd'hui de collecter près de 60 tonnes de déchets de venaison, ensuite acheminés vers un centre d'équarrissage qui les traite et les valorise.

### OBJECTIF 2024 :

Poursuivre cette dynamique pour équiper l'ensemble du département, avec l'ambition de **traiter l'intégralité des déchets générés**.



**“UN PLAN CHASSE QUI NOUS GUIDE, NOUS FÉDÈRE ET NOUS ENGAGE.”**



## LA FÉDÉRATION & LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE : UN BON PLAN CHASSE

Le plan chasse est une convention qui lie la Fédération des chasseurs et le département de la Haute-Savoie. **La collectivité territoriale s'engage à soutenir l'action des chasseurs** dans des domaines définis que sont la gestion et la sauvegarde de la faune sauvage, la préservation des corridors biologiques, la réhabilitation des milieux naturels, le suivi sanitaire de la faune sauvage ou encore la communication et l'éducation à la nature, le partage de l'espace et la sécurité à la chasse. Ce plan ambitieux engage les chasseurs.

En 2022 et 2023, 250 jours de travail ont permis de performer sur des innovations, telles que la mise en défens des troupeaux de zones de reproduction du tétras-lyre dans le Chablais, le sauvetage de plusieurs dizaines de faons de cerfs et de chevreuils promis à une mort certaine ou encore la mise en place d'un partenariat original avec le SDIS de la Haute-Savoie.



## UNE BRIGADE D'ÉCOGARDES EN DEVENIR...

Avec des milieux naturels variés et une diversité d'espèces abondantes, **le territoire haut-savoyard regorge de trésors à préserver**. Dans le même temps, ce patrimoine frappé de biodiversité est aux prises avec une urbanisation galopante et des activités humaines, touristiques et récréatives toujours plus importantes. **La conciliation entre ces pratiques anthropiques et la préservation durable de la nature devient un enjeu majeur pour demain.**

Surveiller, alerter, rappeler les règles, favoriser l'échange et mettre du lien entre les différents acteurs du territoire est une des clefs d'un avenir durable pour la Haute-Savoie. C'est dans cette perspective et avec le soutien du Conseil départemental que la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a créé une brigade de deux écogardes.

Actifs et assermentés depuis le printemps 2023, Camille et Alexis sont chargés de sensibiliser, surveiller et au besoin contrôler les agissements au cœur des territoires. Des conventions avec certaines communes permettent également à cette brigade d'intervenir sur des problématiques spécifiques (chiens en divagation, bivouacs, véhicules à moteur...).

## DES INNOVATIONS TRÈS TERRAIN, POUR ALLER PLUS LOIN

Dans le cadre du plan chasse, la Fédération des chasseurs et le SDIS74 développent un logiciel utilisant l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité des recherches en milieux naturels. Unique en France, cette démarche mutualise l'expérience des deux entités en matière de recherche à l'aide de drones munis de caméras thermiques embarquées. **Objectif : sauver des vies humaines comme retrouver des chiens perdus ou autres animaux domestiques ou sauvages.**

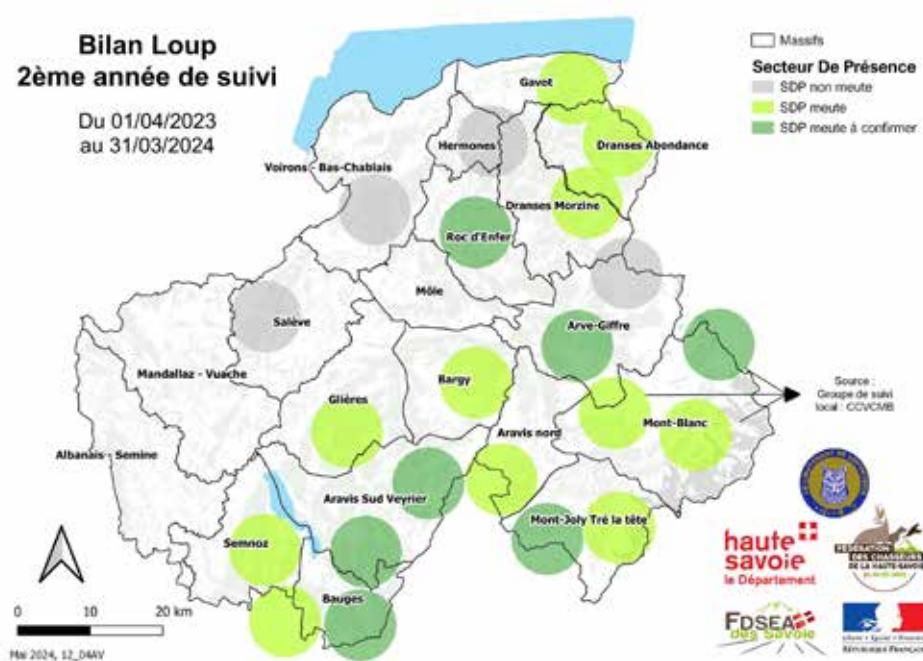
Pour l'heure, l'intelligence artificielle doit encore être nourrie de nos connaissances et des données collectées sur le terrain, mais les ambitions sont fortes. Ce matériel sera prochainement expérimenté pour la détection des espèces sauvages et notamment les ongulés.



### LE SAUVETAGE DES FAONS...

Si certaines **prairies** constituent des milieux protecteurs pour la mise-bas des chevrettes, et dans une moindre mesure des faons, il ne fait pas bon s'y trouver quand la **fénaison** bat son plein.

Pour limiter les dégâts occasionnés par la fauche mécanique sur ces animaux naissants et peu agiles, la Fédération a développé une **technique nouvelle de sauvetage des faons, par drone et caméra thermique embarquée**. Soutenue par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Fédération dispose actuellement de 7 télépilotes formés et diplômés, équipés d'un matériel moderne et efficace. Sur les deux campagnes 2022 et 2023, 150 faons ont pu être sauvés de la dent des faucheuses.



### LE SUIVI RENFORCÉ DU LOUP

Le 25 janvier 2022, la **Fédération des chasseurs**, en collaboration avec la **Fédération Départementale des Syndicats Exploitants Agricoles (FDSEA)** a présenté à monsieur le Préfet un projet de suivi renforcé du loup pour établir un **suivi précis de l'espèce en Haute-Savoie** et approcher au plus près la réalité des effectifs. Persuadé de

l'importance de retrouver de la **sérénité autour de la gestion du prédateur**, avec des chiffres partagés par tous et proches de la réalité, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a soutenu la démarche avec conviction et apporté une aide financière conséquente. Un protocole précis et validé par l'OFB a conduit à la mise en place d'un réseau de terrain autour de **19 secteurs**,

comptant chacun trois référents : un chasseur, un agriculteur et un lieutenant de louveterie. Leur mission : **collecter un maximum d'informations** sur le prédateur (observations, indices de présences, prédation...) grâce à un matériel performant (caméras thermiques, pièges photos, enregistreurs sonores).

Ce réseau, animé par un professionnel de la Fédération des chasseurs, a permis au cours de ces deux dernières années de faire remonter 1800 données issues d'observations, de pièges photos ou de hurlements enregistrés. Leur analyse technique finement réalisée permet d'évaluer entre 90 et 110 le nombre de loups présents en Haute-Savoie. Ils sont répartis sur 22 zones de présence dont 18 secteurs de présence permanente (11 secteurs où une meute est présente et 7 secteurs où la meute est à confirmer). Le temps passé sur ce dossier a été colossal ; 403 jours de travail entre 2022 et 2023, mobilisant pas moins de 200 bénévoles sur le terrain. Ces chiffres émanent du suivi hivernal.

# TECHNIQUE CYNÉGÉTIQUE

“MIEUX CONNAÎTRE  
LA FAUNE POUR MIEUX  
LA GÉRER ET LA PRÉSERVER,  
C’EST ÇA L’IDÉE !”

Avec plus de 500 jours de travail par an, la technique cynégétique est le cœur de métier de la Fédération des chasseurs. La mise en œuvre et la réalisation d’opérations de suivi de la faune sauvage sont des actions phares qui rythment l’année avec plus de 130 opérations réalisées chaque année. En 2022 et 2023, le suivi renforcé du loup mis en place avec les agriculteurs et le soutien du département de la Haute-Savoie a également constitué un temps fort de l’activité fédérale avec plus de 200 jours de travail. L’acquisition de connaissances sur les espèces susceptibles d’occasionner des dégâts est un travail quotidien important qui nous permet de connaître et recenser les méfaits potentiels sur les espaces agricoles, la faune sauvage, les biens ou les personnes.

## COMPTAGE ET SUIVI DE FAUNE SAUVAGE : 100 FOIS, SE REMETTRE SUR L’OUVRAGE

Ils sont nombreux et mobilisent 100 jours de travail par an. Le cerf, le chamois et le tétras-lyre sont des espèces qui sont suivies à la loupe chaque année. D’autres espèces sont suivies annuellement comme le lagopède, la perdrix bartavelle ou le lièvre. À titre indicatif, les résultats 2023 :

Espèces	Nombre d’opérations	Résultats
CERF	14 massifs	5 520
CHAMOIS	4 opérations* : Veyrier, Arve-Giffre, Salève	786
TÉTRAS-LYRE	27 opérations : L’ensemble des massifs de la Haute-Savoie sont concernés.	920

\*plusieurs opérations automnales ont été annulées.

## PLAN DE CHASSE

En 2022, pour le chamois et le mouflon, et en 2023 pour le chevreuil, la mise en place des plans de chasse triennaux (sur 3 ans), jusqu'à la réalisation des bracelets de marquage, a demandé près de 50 jours de travail.

## PLAN DE CHASSE ET RÉALISATION POUR LA SAISON DE CHASSE 2023 :

Espèces soumises au plan de chasse	Attributions 2023	Réalisations 2023	Pourcentage de réalisation
CHEVREUIL	3 010	2 378	79 %
CERF	2 264	1 747	77,16 %
CHAMOIS	2 422	1 928	79,60 %
MOUFLONS	145	34*	23,44 %

\* L’impact du loup sur les populations de mouflons est considérable et la réalisation du plan de chasse devient extrêmement compliquée.

## TROP DE CERFS ET DE SANGLIERS, BONJOUR LES DÉGÂTS

La présence du sanglier sur les territoires n’est pas neutre et déchaine les passions. La Fédération est très attentive à sa gestion et a mis en place un système de concertation et d’actions (la cellule de crise) qui porte aujourd’hui ses fruits. Le tableau de chasse départemental dépasse les 3200 sangliers pour une facture de dégâts contenue. Nous pouvons saluer l’investissement des présidents d’ACCA, des responsables sangliers et des lieutenants de louveterie pour ce résultat que bien des départements nous envient. À la Fédération, près de 75 jours de travail par an sont nécessaires pour gérer ce dossier aussi stratégique que passionnant.

171 cellules de crise en 2022 et 2023 (dont 5 pour le cerf)	Montant des dégâts et surface détruite
2022      69 (1 pour le cerf)	98 667 € et 177,37 ha de surface détruite
2023      102 (4 pour le cerf)	140 256 € et 221,23 ha de surface détruite



## ESOD : UNE POPULATION SOUS SURVEILLANCE

**Renards, blaireaux, fouines, martres, corneilles... Sur le terrain, les « nuisibles » aujourd’hui appelés « ESOD » sont nombreux.** Connaitre leurs impacts sur l’environnement, la faune sauvage ou la santé et les biens des hommes permet à la Fédération de justifier le besoin de classer en « Espèce Susceptible d’Occasionner des Dégâts ». Ce classement est décidé tous les 3 ans par le ministère de l’écologie pour chaque département. En 2022 et 2023 l’engagement de la Fédération sur ce dossier qui intègre également le suivi du piégeage a été important avec près de 90 journées consacrées. Cela a permis, par l’arrêté ministériel du 4 août 2023, le classement en ESOD du renard, de la fouine et de la corneille sur l’ensemble du département, ainsi que de la martre qui ne bénéficie de ce classement que sur 138 communes du département. À la faveur de cette disposition, **ces espèces peuvent être « détruites » par le tir, le piégeage ou le déterrage.**

# LES DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

## “PLUS QU’UN CONTRAT DE TERRITOIRE, UN PACTE POUR L’AVENIR.”

Dans un département de Haute-Savoie atypique par son dynamisme économique et son potentiel touristique, la veille et la préservation de l’environnement se sont imposées aux chasseurs comme des missions essentielles. Dans ce domaine, la Fédération, forte de son réseau, redouble de vigilance et tisse des partenariats en s’engageant aux différents niveaux opérationnels. Cela représente un investissement de 700 jours de travail (2022 et 2023). Auxquelles s’ajoutent les actions menées dans le cadre des contrats d’objectifs signés avec la Région d’une part et le Conseil départemental d’autre part.



### DES CONTRATS DE TERRITOIRE QUI NOUS ENGAGENT

Le contrat de territoire est un dispositif technique et financier proposé par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de son schéma des espaces naturels sensibles. Il permet de mettre en œuvre des projets permettant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel du département, en associant localement les collectivités et les acteurs sociaux économiques. La Fédération des chasseurs est un partenaire actif de ces démarches de développement durable des territoires, nécessitant plus de 240 jours de travail entre 2022 et 2023.

### DES TÉTRAS-LYRES PLACÉS SOUS PROTECTION RAPPROCHÉE

Consciente de la réalité des territoires, la Fédération tisse des partenariats avec des acteurs majeurs pour réussir à concilier les activités humaines et la préservation de la nature et de la biodiversité. En 2022 et 2023, plus de 30 jours de travail ont permis de travailler au cœur des domaines skiables pour préserver du dérangement anthropique des zones d’hivernage du tétras-lyre, équiper de dispositifs de visualisation des câbles dangereux pour les oiseaux ou broyer de la lande d’altitude pour réhabiliter des habitats de reproduction.



Au pays du Mont-Blanc, une campagne de sensibilisation ambitieuse et originale a permis d’informier les utilisateurs de la montagne en hiver sur le nécessaire respect de la quiétude de ces espèces. Un spot vidéo a constitué la base de cette communication avec, au cours des deux derniers hivers, une large diffusion dans les cinémas et sur Internet. De quoi sensibiliser plusieurs milliers de skieurs !

### LES CORRIDORS BIOLOGIQUES : POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Ils sont devenus un enjeu majeur de la conservation durable de la nature en Haute-Savoie, tant le département est morcelé par l’urbanisation et les infrastructures routières. La connaissance des corridors biologiques de la grande faune, l’étude de leur perméabilité et leur éventuelle réhabilitation mobilisent fortement les services techniques de la Fédération et permettent, en lien avec le gestionnaire des routes départementales, de limiter les collisions routières par la pose de 907 piquets réflecteurs sur les tronçons de route les plus accidentogènes.

### ANNEMASSE : LE PACTE DES LOUPS, AUTREMENT !

Le contrat de territoire d’Annemasse Agglo est un autre engagement original de la Fédération qui mène des actions pour mieux connaître la place de la nature en ville et appréhender son fonctionnement au cœur de l’agglomération d’Annemasse. La faune sauvage y est bien présente. Le loup y fait même parfois des excursions.

### RENFORCER LA PRÉSENCE AU CŒUR DES INSTANCES

L’aménagement du territoire est cadré par des commissions préfectorales stratégiques qui veillent à concilier le développement avec la préservation de la nature, de la biodiversité, des corridors biologiques. La participation assidue de la Fédération aux CDPENAF, CDNPS ou à ces commissions d’orientation, placées sous le patronage du préfet, permet de faire valoir le point de vue des chasseurs et de valoriser de manière opérationnelle leurs données, leur veille environnementale et leurs pratiques du territoire. Donner des avis sur les SCOT et les PLU permet en amont de préserver les zones naturelles à enjeux et de maintenir les corridors biologiques.



## ÉCOCONTRIBUTION

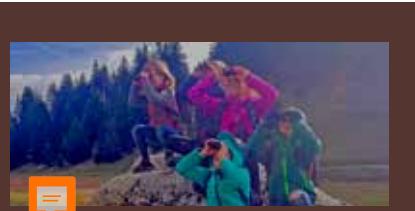


### “ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ : POUR QUE CHAQUE CONTRIBUTION COMpte.”

Récente source de financements nationaux, l'écocontribution vise à mobiliser des fonds, issus conjointement de la Fédération Nationale des Chasseurs (un tiers) et du Ministère de la Transition Écologique (deux tiers) pour réaliser des actions concrètes en faveur de la biodiversité et de l'éducation à la nature. Chaque chasseur, lorsqu'il valide son permis de chasser, l'alimente à hauteur de 5 €, avec un complément automatique de l'État de 10 €. Depuis 2022, la Fédération a embrassé ce dispositif au travers de trois projets majeurs et structurants qu'elle a portés et renouvelés pour certains. Elle s'est également associée à des projets écocontribution portés à l'échelon régional.

#### QUE DEVIENNENT LES CERFS DU HAUT GIFFRE

Lancée en 2021, l'étude a consisté à capturer 15 cerfs et biches du massif Arve Giffre, de Samoëns à Chamonix, pour les équiper de colliers GPS et suivre leurs déplacements entre 2022 et 2023. Laborieux, ce travail a été riche en enseignements : Il confirme la taille des domaines vitaux ; plus restreints pour les femelles (800 ha) que pour les mâles (jusqu'à 5000 ha). L'étude a aussi montré que les réserves ne jouent pas un rôle prépondérant dans la répartition des animaux pendant la chasse, et que c'est davantage le rythme nyctéméral du jour et de la nuit qui influe sur la dispersion des animaux en fonction de l'altitude et de la présence humaine. Lors des comptages de nuit réalisés pendant l'étude, seuls 8 animaux sur les 13 présents dans la zone de comptage, ont pu être repérés lors des différents passages.



#### ENTRE 2022 ET 2023

- **76 interventions en milieux scolaires :** 1379 enfants sensibilisés à la connaissance et la préservation de la nature
- **35 interventions grand public :** 2238 (évaluation) personnes sensibilisées dont des élus.



#### EN ROUTE POUR LA MARAUDE ET L'ANIMATION NATURE

En 2022 et 2023, la Fédération des chasseurs a conduit deux vastes projets d'éducation et de sensibilisation à la nature, tournés vers les scolaires et le grand public. Rendues possibles par l'écocontribution, ces actions d'envergure ont contribué à la superbe du stand de la Fédération à la Foire Internationale de la Roche-sur-Foron, qui a accueilli en 2023 près de 120 000 personnes, et ont surtout permis de sensibiliser de très nombreux scolaires et un vaste public dans des animations aussi originales que ludiques.



#### LA GÉNÉTIQUE POUR PERCER LE SECRET DES CIMES

L'analyse génétique des déjections et plumes de lagopèdes visait plusieurs objectifs : la détermination des différents individus présents sur les sites d'étude, leur sexe, et les possibles mélanges entre sous-populations de massifs éloignés. Réalisés par les Fédérations sur la Savoie, l'Isère et la Haute-Savoie, en collaboration avec le laboratoire Antagène. Les 68 jours de travail expérimental sur 2022 et 2023 ont permis de collecter quelques 1280 échantillons (déjections) sur 2 sites à Flaine et Avoriaz. Les résultats attestent de la présence de 34 lagopèdes sur Avoriaz et 45 sur Flaine, avec une moyenne d'une poule pour 2 coqs. Autre point intéressant : si chaque site abrite une population distincte, ces dernières se mélangent régulièrement, assurant ainsi un brassage génétique salutaire. Par ce programme, la Fédération a contribué à construire un nouveau protocole de recherche, plus étayé que le suivi des mâles au chant et plus en phase avec les déplacements salutaires entre massifs.

